



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Aides à la filière bois

Question écrite n° 14589

### Texte de la question

M. Jean-Luc Bourgeaux appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique sur l'absence de soutien à la filière bois dans le plan de rénovation du Gouvernement. Si le budget consacré à l'Agence nationale de l'habitat (Anah) est en hausse, force est de constater que l'Anah prévoit de diminuer de 30 % les aides à l'installation des appareils de chauffage au bois au 1er avril 2024. Pourtant, les chaudières à bois permettent une décarbonation du chauffage simple, rapide, économique, sans impact sur le réseau électrique. Aujourd'hui, plus de 90 % des installations de chaudières à bois se font en remplacement d'une chaudière au fioul ou au gaz. Ce choix fait par l'Anah, de diminuer de 30 % les aides à l'installation des appareils de chauffage à bois, est contraire aux ambitions écologiques et industrielles de la France et à l'urgence de décarboner le chauffage dans les territoires ruraux et périurbains très équipés en chaudières au fioul et au gaz citerne. Les professionnels du chauffage ne pourront faire face à un nouveau ralentissement du marché en 2024, au cas où cette baisse des aides serait confirmée. Il lui demande de lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour sauver une filière déjà durement impactée par les crises successives sanitaires et financières vécues ces dernières années.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Luc Bourgeaux](#)

**Circonscription :** [Ille-et-Vilaine \(7<sup>e</sup> circonscription\)](#) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14589

**Rubrique :** Bois et forêts

**Ministère interrogé :** [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

**Ministère attributaire :** [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [30 janvier 2024](#), page 574

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)